

Même dilemme en France et en Israël : comment rester ce que l'on « est » ?...



Par Lucien SA Oulahbib

L'idée de « nation » en tant que *Politeia* (*République* au sens grec : sentiment d'appartenance) dépasse dit-on les origines ethniques (Bodin, Renan, Bainville...), mais ce dans certaines limites, car il y a aussi la question ethnoculturelle, au sens large, à savoir la langue, les institutions et la jurisprudence des mœurs (ou « morale »... à ne pas confondre avec « l'éthique »...). Ceci fait par exemple concernant Israël qu'il ne suffit pas d'« être » israélien, du moins pour certains qui ont fondé cet « État ». Il faut aussi partager sa langue et son histoire, ce qui implique d'admettre que les racines juives et bibliques ont la prééminence sur les autres (arabo-chrétiennes, arabo-musulmanes...)... et aussi que ceux qui refusent ce Pacte Politique (ne serait-ce que de prendre en compte ce qui s'est réellement passé au Proche-Orient), ne peuvent décemment rester, du moins s'ils sont cohérents, ou alors seulement comme résidents s'auto-marginalisant, surtout s'ils n'ont pas la citoyenneté israélienne...

Mais comment *instituer* concrètement cette prédominance sinon culturellement et non pas seulement « biologiquement » (échec des Germains sur ce point) et donc par l'émergence continue d'*institutions* fortes incluant principalement l'enseignement de la langue et de l'Histoire multiforme (paléo, néo, et aussi histoire des sciences et des techniques, de la littérature, etc.) ? Un cours de maths, de physique, de biologie ne pourra plus par exemple se faire sans son univers de questionnement sur l'origine du cosmos, de la vie, les hypothèses en débat, etc.

Concernant la France, l'aspect « ethnique » apparaît bien moins fondateur encore que sa dimension politique au sens fort décrit plus haut, c'est-à-dire intégrant à la base une dimension spirituelle forte, en l'occurrence religieuse, tout d'abord avec le baptême de Clovis puis le fait qu'avec Pépin le Bref et Charlemagne la France *devient* la garante même de l'indépendance de l'Église apostolique face à tous les pouvoirs (d'où son appellation de « fille aînée » de l'Église). Le Roy était le lieu-tenant de cette tâche divine (Bodin, *les six livres de la République*, tome 1 par exemple) qu'il édifia et renforça avec l'appui des villes s'affranchissant peu à peu d'une alliance (devenue joug) féodale qui n'avait plus lieu d'être, surtout depuis François 1er – l'aristocratie ne le comprit pas jusqu'à la fuite de Varennes, « erreur » monumentale, et, depuis, toute la vie politique du moins

spirituelle (au sens du souffle du « pneuma » de l'Esprit) de la France se trouva en retrait, sur la défensive (politiquement), malgré l'imitation vaine d'Alexandre par Bonaparte (Léon Daudet aura écrit à ce sujet des choses mémorables dans *Les Universaux*, 1935), malgré la victoire de 14-18, par ailleurs incomplète (il aurait fallu défiler dans Berlin comme le proposait Foch afin de montrer au peuple allemand qu'il avait été vaincu...), malgré le sursaut gaullien du 18 juin 40. De Gaulle se trouva également sur la défensive, d'où son échec en 62 (alors que « les » Algériens ne voulaient pas du FLN...) et ses déconvenues en 68-69 malgré un Pompidou hélas mort trop tôt...

Ne parlons pas de la suite, feuilletonesque, hormis la victoire déjà finale de la Secte SHAA avec son ossature anglo-saxonne adoubée par un Mitterrand (fausse « étatisation » exacerbée, naissance des oligarques à la française) et accentuation du sansfrontiérisme amorcé par Giscard (globalisation de la technostructure apatride que même le « rad-soc » Chirac tenta de combattre avec son « appel de Cochin »... en compagnie de Pasqua, Villiers, puis il y eut Maastricht...).

D'où, pour aller vite ici, l'idée actuelle de tenter un nouveau sursaut, en réaffirmant déjà voire en premier lieu les racines spirituelles en particulier judéo-chrétiennes de la France comme le propose Joseph Macé-Scaron en les inscrivant dans la Constitution (alors qu'un Derrida voulait l'effacer [paragraphe 31] et toute l'anti-modernité actuelle en découle). Cela ferait certes un beau tollé, mais enfin mettrait les pieds dans le plat... Et permettrait de préparer les autres débats comme la place qui doit rester prédominante de la culture française. Il est en effet paradoxal que la sauvegarde du patrimoine touche la portion congrue des 3 milliards d'euros versés au ministère de la Culture par exemple, sans oublier les émoluments des radios et TV publiques, les aides à la presse, les sélections idéologiques d'une « exception culturelle » hypocrite (bien vues dans *Le monde d'après* d'un Laurent Firode), etc., etc., sans oublier le fait que les Universités ne puissent pas recruter localement ses enseignants, de même que les lycées et collèges, sans parler d'une réelle valorisation du juge d'instruction de la justice des prisons, sans parler de la nécessité d'un référendum sur le retour de la peine de mort à partir par exemple du texte de Jean-Jacques Rousseau (la rupture du Pacte républicain – au sens de Bodin – doit être sanctionnée y compris pour le salut du criminel) comme sur l'immigration, sur le retour vers l'instruction publique et non plus « l'éducation », etc., le référendum étant garanti par la Constitution contrairement à ce qu'il en a été dit durant l'élection présidentielle de 2022...

Prenons un premier référendum à faire sur l'immigration – la question pourrait-être : *les préposés doivent-ils faire leur demande dans leurs pays ou en arrivant en France ?*...

Car le paradoxe est que tant qu'ils n'ont pas de papiers (et cela peut durer plusieurs années), le travail leur est interdit, d'où leur précarité (violente) dans les rues... Ceci renforce « en même temps » l'animosité et le discours racialisé antipatriotique alors que l'idée qu'ils puissent faire

leur demande non pas en France et en UE, mais *d'abord* dans leurs pays semble la seule mesure efficace, ce qui implique de les renvoyer, aux frais de l'UE, et pour les « apatrides » de créer des lieux *ad hoc* de type onusien comme pour les « réfugiés » syriens, etc.

Un autre référendum sur l'instruction nationale : le service public a-t-il pour fonction d'instruire *ou* d'élever les enfants ?... S'il s'agit seulement de les instruire, cochez la case « instruire ». Pour les « élever », la case « éducation ». Ceci permettrait concernant la première case sinon d'éliminer du moins de préciser qu'il n'y a pas lieu de faire de l'éducation sexuelle, mais plutôt d'instruire, ce qui serait le mieux pour avoir de *bonnes* relations entre les sexes et les individus en général au lieu de laisser la pornographie et l'idéologie remplir cet office. *Idem* en matière d'Histoire devenant le cadre majeur des sciences de la matière, de la nature et de la société : il s'agira de bien instruire d'abord les faits et non pas seulement les commentaires...

Un autre référendum sur les racines principalement judéo-chrétiennes pourrait approfondir cette série afin de bien rappeler que la France ne commence pas en 1789 ni même à Hugues Capet, mais bien au *baptême* de Clovis (à moins d'exclure les Mérovingiens et de commencer uniquement par les Capétiens...).

Enfin un « dernier » référendum, celui de continuer à *appartenir* à l'UE, ou pas, pourrait montrer, à la suite de ceux-ci, ce que *veut* réellement le peuple, la nation française...